



MÉMOIRE
PRÉSENTÉ PAR
LE COMITÉ DE PARENTS
DU
COLLÈGE NOTRE-DAME DE MONTRÉAL
SUR LE
PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU CAMPUS DU COLLÈGE

SÉANCES D'AUDITION
DES OPINIONS PUBLIQUES
OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

19 FÉVRIER 2013

ÉGLISE NOTRE-DAME-DES-NEIGES
5320 CHEMIN DE LA CÔTE-DES-NEIGES
MONTRÉAL, QC.

I. À PROPOS DU COMITÉ DE PARENTS

- Le Comité de parents du Collège Notre-Dame (CND) a pour mandat d’aviser la direction générale du Collège sur les enjeux et les initiatives du Collège au plan de la gestion des affaires académiques et pédagogiques, les affaires administratives et étudiantes, la gestion générale du Collège et sur toute autre question que la direction générale juge à-propos de lui soumettre pour fin d’avis et de conseil.
- Le Comité de parents fut créé en 2002 et est élu par les parents des étudiants fréquentant le Collège. Il est composé de quinze (15) membres à raison de trois (3) parents par niveau. Le Comité se choisit en début d’année scolaire un (e) président (e) et un (e) vice-président (e). Le comité se réunit sur une base régulière et verse ses délibérations dans des procès-verbaux qui témoignent de leurs commentaires, préoccupations et recommandations.

II. PROFIL DES PARENTS ET DES FAMILLES FRÉQUENTANT LE COLLÈGE

- La population étudiante du Collège est établie à 1650 élèves soit la capacité maximale du Collège. La direction générale du CND a maintes fois informé le Comité de parents que le Collège a atteint sa capacité maximale d’accueil et que le Collège n’a aucunement l’intention d’accroître celle-ci. D’ailleurs les orientations stratégiques du Collège visent à mettre l’accent et la priorité sur l’accroissement de la qualité de la vie académique de sa population étudiante actuelle et future.
- Environ 1500 familles sont représentées par cette population étudiante. Les parents des étudiants du Collège résident pour la plupart dans les arrondissements avoisinants du Collège.

III. PARTAGE DES VALEURS ET DES TRADITIONS

- Les parents qui inscrivent leurs enfants au Collège ne sont pas insensibles au legs patrimonial et historique que représente le Collège et s’identifient avec fierté à l’institution. L’appui qu’offrent les parents par l’entremise de leurs enfants aux initiatives communautaires récurrentes du Collège dans l’arrondissement témoigne de cet attachement aux valeurs de l’institution.

IV. L'IMPORTANCE DE LA MISSION ÉDUCATIVE

- Parmi les raisons déterminantes qui incitent des milliers de parents à vouloir choisir le Collège Notre-Dame pour la formation secondaire de leurs enfants nous retrouvons la qualité supérieure de sa mission éducative. De façon plus contemporaine, cette mission s'est illustrée depuis les années '60 par la mise en œuvre d'une vision avant-gardiste et qui est devenue aujourd'hui un enjeu de société : la santé et le bien-être physique de nos enfants.

Former l'esprit, le cœur et le corps des jeunes

(extrait)

Le Collège Notre-Dame a été fondé à Montréal en 1869. Aujourd'hui, le Collège demeure un établissement d'enseignement secondaire mixte et catholique qui demeure fidèle à la tradition transmise par ses fondateurs.

La mission du Collège Notre-Dame est encore aujourd'hui celle de former l'esprit, le cœur et le corps des jeunes et de les préparer à contribuer positivement à la société.

La participation de tous les acteurs (personnel, parents et élèves) devient alors primordiale. Les valeurs recherchées passent par la volonté de chacun et chacune de vouloir les véhiculer. Chaque individu met à contribution son expérience, sa créativité et son engagement dans le rôle qu'il est appelé à jouer.

Parmi les valeurs poursuivies nous retrouvons le respect de soi, des autres et de l'environnement, le sens des responsabilités et le sens de l'effort et du dépassement.

Une caractéristique unique du Collège réside dans l'intégration de l'activité physique dans l'horaire quotidien de tous les élèves.

- Le Collège Notre-Dame se fait un devoir d'offrir quotidiennement à nos enfants la pratique d'une activité physique. Pour ce faire, ils reçoivent un encadrement d'au moins 1 heure par jour (5jr/6jr).

V. LES LIMITES DE SON SUCCÈS

- Environ 600 étudiants et étudiantes se retrouvent quotidiennement après les heures de cours pour des activités sportives additionnelles au sein de 34 équipes de soccer, de football, de basketball, de volleyball, etc. Cet engouement représente plus de 360 matchs réguliers et au moins 100 matchs éliminatoires.

- En favorisant une pratique physique quotidienne et le développement du sport d'élite, le Collège a atteint aujourd'hui les limites de sa disponibilité d'équipement. Cette pression sur nos plateaux intérieurs et extérieurs se fait de plus en plus sentir :
 - Nombreux sont nos élèves impliqués dans une équipe sportive ne peuvent s'entraîner adéquatement faute d'espace pour ce faire;
 - Impossibilité pour le Collège de répondre à une demande croissante d'établissement d'équipes sportives *intra-muros*;
 - Surutilisation des terrains extérieurs;
 - Diminution croissante de la disponibilité d'espaces alternatifs.
- Ce manque d'espace est vu comme une lacune pour le CND face à d'autres institutions de la région.
- Ces pressions sur nos plateaux et équipements viennent potentiellement affecter notre mission communautaire en réduisant la disponibilité de nos installations pour les résidents du quartier.

VI. LES PARENTS DU COLLÈGE SOLLICITENT VOTRE APPUI

- Le plan de développement du campus s'inscrit dans la mise en œuvre de la mission éducative du Collège et va en assurer la pérennité.
- Le campus du Collège Notre-Dame représente un actif physique bien ancré dans l'identité de l'arrondissement et de notre ville.
- Les investissements prévus au plan de développement visent à doter le Collège d'éléments physiques additionnels et de répondre adéquatement à notre mission éducative. Notons à cet égard :
 - La construction d'un nouveau gymnase dans la cour Sacré-Cœur;
 - l'aménagement d'un édicule pour entraîneurs au stade Jacques-Gauthier;
 - l'aménagement d'une pelouse synthétique sur le terrain Queen-Mary;

- Ceux-ci seront également aménagés dans un souci continu d'intégration et de respect de notre environnement physique. Nous y retrouverons l'aménagement d'éléments qui vont contribuer à l'édification patrimoniale, environnementale et paysager des lieux :
 - espace vert détente;
 - mise en valeur de l'ancienne chapelle;
 - accroissement de l'aménagement paysager;
 - diminution des îlots de chaleur;
 - réaménagement des voies de circulation afin de favoriser la circulation piétonnière;
 - prolongement de la bande verte le long du centre Notre-Dame;
 - diminution d'espaces de stationnement;
 - aménagement d'une clôture de sécurité des élèves sur le site, etc.

Le Comité de parents du Collège Notre-Dame appuie avec enthousiasme ce projet d'investissement et la mise en œuvre du Plan de développement qui vous a été présenté. Ce projet se fera au bénéfice de toutes les parties prenantes du Collège et nous vous invitons à vous joindre à nous en vue de soutenir son exécution. Nous remercions l'Office de Consultation Publique de Montréal pour l'opportunité qu'elle nous accorde de nous exprimer sur un projet que nous tient à cœur.

Cordialement



Michel A. Rathier
Président
Comité de parents du Collège Notre-Dame de Montréal